

PERIODE DE PANDEMIE : MISE EN PLACE DE JDC EN LIGNE

Les Journées défense et citoyenneté (JDC) avaient repris le 31 août 2020 sous le format de demi-journées. Mais avec le deuxième confinement de début novembre, elles ont toutes été suspendues. Pour permettre à tous les jeunes qui devaient faire leur JDC et qui n'avaient pas pu être convoqués de l'accomplir, la Direction du service national et de la jeunesse a mis en place des JDC en ligne d'une durée approximative de deux heures.

Mais pour effectuer cette JDC, les jeunes doivent avoir obligatoirement une adresse mail et s'être créé un compte dans l'application [majdc.fr](https://presaje.sga.defense.gouv.fr/).



*L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !*



ma JDC.fr
Journée Défense et Citoyenneté



<https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>

Vous pouvez effectuer une JDC en ligne sur l'application « majdc.fr ».

Pour ce, copiez/collez l'adresse suivante dans votre navigateur internet :

Si vous n'avez pas de compte sur « majdc.fr », vous devez en créer un pour réaliser votre JDC en ligne.